



Meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025 !



*"Il vaut mieux allumer une chandelle que de maudire les ténèbres"
Leo Tolstoy*

Projet et réalités du PGHM d'AGNOS :

Dans les sabots, au pied du sapin de Noël, AGNOS a eu le plaisir de trouver le permis de construire du Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM). Près de 3 ans de réunions avec les différents services de l'Etat, de la CCHB, de l'EPFL, de l'office HLM 64, architectes, paysagistes ont été nécessaires à la réalisation de ce projet innovant pour notre Région. Afin de compléter officiellement vos informations, ce sont donc 14 logements et locaux administratifs qui seront construits dans l'enceinte réservée sur le grand terrain Loustau acheté 357 000 € TTC par l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local). L'office HLM64 est chargé de la construction et est le maître d'œuvre avec l'architecte. La gendarmerie (l'Etat) payera donc un loyer à l'Office64 ainsi que le prix du terrain 254 800 € TTC € à l'EPFL. Reste à la commune la somme de 100 200 € TTC à payer à l'EPFL pour le reste du terrain et solder l'opération foncière.

La commune est intervenue sur l'offre du terrain et son choix, sur l'achat du terrain global par l'EPFL (notre budget ne pouvant disposer d'une telle somme), sur les choix architecturaux des bâtiments et leur intégration paysagère, sur l'enfouissement des lignes électriques moyenne tension et sur la suppression du transformateur de la Rue de l'Egalité. Les rotations de l'hélicoptère confirmées par le PGHM font état d'un maximum de 15 rotations annuelles ce qui est notifié dans l'enquête publique.

Ce projet très important pour notre petit village amène un super plus à notre valeur républicaine qu'est la Solidarité, en droite ligne avec l'écréteur de crues, avec les lotissements communaux à prix coûtant défiant toute concurrence, sans augmentation d'impôts pendant plus de 10 ans, pour la pérennité de notre école et la cerise sur le gâteau avec un confortement à long terme de notre budget.

PLANTATION AU PLOUTS : 750 arbres seront plantés dans la parcelle Nord de la centrale photovoltaïque louée à ENGIE-GREEN. Cette plantation était notre souhait complémentaire à la construction du parc photovoltaïque. L'entreprise d'insertion ESTIVADE réalisera le chantier

GROUPES ELECTROGENES : l'appel d'offre pour les groupes électrogènes se termine le 15 Janvier. Les demandeurs seront avertis personnellement du prix obtenu pour les groupes électrogènes petite et grosse puissance.

RECENSEMENT MILITAIRE : les jeunes garçons ou filles ayant atteint l'âge de 16 ans en 2025 devront se présenter en Mairie munis du livret de famille.

PLUi : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrive à sa phase terminale. La première mouture du document est à l'étude, en la comparant à l'ancien PLU, pour que soient annotées les orientations futures de constructibilité des propriétaires terriens d'AGNOS consultés. Une réunion récapitulative aura lieu en Mairie d'AGNOS le 04 Février à 18h.

MANŒUVRES DES POMPIERS : Jeudi 30 Janvier auront lieu des manœuvres des pompiers sur les pistes d'AGNOS.

SOLIDARITÉ : une dotation de solidarité aux trois communes de la Vallée d'Aspe a été votée par le Conseil Municipal.

RAPPEL : les services de la Poste nous demandent de faire apparaître le numéro et le nom sur vos boîtes aux lettres.

CHAMPIONNE DE FRANCE A AGNOS :
Lucie ELIZALDE, jeune agnosienne s'est classée première du championnat de France de VTT.
Félicitations à elle et à ses parents qui sont ses fidèles coaches.

NOSTE CASAU : Les membres de l'Association NOSTE CASAU ont remplacé les tôles de la halle du petit marché. Merci pour leur participation active en une époque où le travail et l'investissement des bénévoles restent les piliers de la vie associative tant culturelle que sportive.